



RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE GUYANE Saison 2009 / 2010

1- LA PRESENTATION DU CHAMPIONNAT

Le championnat de Guyane est une série de 12 épreuves « officielles » qui attribuent des points pour constituer un classement général des cavaliers dans 4 catégories retenues :

- Club 4
- Club 2
- Club 1
- Club Elite

2- LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves du championnat de Guyane sont ouvertes à tous les cavaliers des groupements équestres de Guyane disposant d'une **Licence Fédérale Compétition**

En fonction, des épreuves les cavaliers doivent présenter un niveau minimum :

Club 4	Galop 2
Club 3	Galop 2
Club 2	Galop 3
Club 1	Galop 4
Club Elite	Galop 6

3- LE REGLEMENT

Toutes les épreuves du championnat de Guyane appliquent le règlement de la Fédération Française d'Équitation pour les compétitions.

Est réputé connaître le présent règlement et accepter sans réserve toutes les dispositions qu'il contient et ses conséquences :

- toute personne représentant un groupement sportif adhérent de la FFE,
- tout licencié de la FFE, son entraîneur et ses accompagnateurs,
- les organisateurs des compétitions et les Officiels de compétition,
- toute personne physique ou morale ayant une part d'intérêt quelconque dans la compétition.

Les modifications et leurs dates d'application apportées par la FFE sont consultables sur www.ffe.com.



4- LES ENJEUX SPORTIFS

Le championnat de Guyane permet au Comité Régional d'Équitation de la Guyane ou CREG de décerner les titres de Champion de Guyane et de constituer des Sélection pour participer aux épreuves hors du département : Inter-Caraïbes en Martinique, Guadeloupe et Surinam et à l'Open de France.

5- LE CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE GUYANE

5.1 Le classement général

Il sera appliqué 2 types de classement :

- Un classement général de tous les cavaliers: qui enregistre la meilleure performance de chaque cavalier dans une même journée de compétition. **Classement utilisé pour les sélections.**
- Un classement par catégorie qui tient compte que de la meilleure performance dans la catégorie concernée.

5.2 Le mode calcul de points

Le mode de calcul du nombre de points s'effectue selon le classement, le quart et le coefficient de chaque épreuve. Des points sont attribués à tous les concurrents qui terminent l'épreuve.

Tableau d'attribution des points				
Catégories	1^{er} Quart	2^{ème} Quart	3^{ème} Quart	4^{ème} Quart
Club 4	4	3	2	1
Club 3	8	6	4	2
Club 2	16	12	8	4
Club 1	32	24	16	8
Club Elite	64	48	32	16

5.2 Prime au Podium

Quel que soit le nombre de partants de l'épreuve, les trois premiers classés seront dotés en points selon le principe suivant :

- _ le concurrent classé 1er marque toujours 1 point de plus que le 2e,
- _ le concurrent classé 2e marque toujours 1 point de plus que le 3e,
- _ le concurrent classé 3e marque toujours 1 point de plus que le 4e.

Exemple : en Club 4, premier quart à 4 points, s'il y a 16 partants, les quatre premiers sont dans le premier quart et reçoivent 4 points de base, + 1 point pour le 3e, + 2 points pour le 2e et + 3 points pour le 1er.



5.3 Meilleure performance

Lorsqu'un concurrent est engagé avec plusieurs poney et/ou cheval dans la même épreuve, seule la meilleure performance est retenue pour le classement général.

5.4 Finale à coefficient 2

La dernière épreuve du championnat de Guyane se nomme La Finale. Elle délivre 2 fois plus de points car elle présente un coefficient 2.

6- LE MODE DE SELECTION

Les cavaliers seront sélectionnés pour représenter la Guyane lors des épreuves extérieures (Martinique, Guadeloupe et Surinam) uniquement en fonction de leur classement au Championnat de Guyane dans les catégories Club 1 ou Elite